

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVANCEMENT DU PROJET ROSE - NOUVELLES AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES OBTENUES

20 février 2024 - MONTRÉAL, QUÉBEC - Critical Elements Lithium Corporation (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« **Critical Elements** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer l'obtention de trois baux d'occupation à des fins industrielles (entreposage et infrastructures minières) et pour fins de parc à résidus miniers, lesquels sont essentiels pour le déploiement de son projet Rose lithium-tantale (le « **Projet Rose** » ou le « **Projet** ») à Eeyou Istchee, au Québec. Ces baux sont accordés par le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (le « **Ministère** ») en vertu de la *Loi sur les terres du domaine de l'État* (Québec) pour une durée d'un an à compter du 1^{er} février 2024 et renouvelés automatiquement à tous les ans, sujet aux modalités respectives des baux octroyés.

Avec l'obtention du bail minier en septembre 2023 ([voir communiqué de presse du 18 septembre 2023](#)) et la conclusion de ces trois baux, Critical Elements continue de progresser dans la réalisation du Projet Rose en sécurisant notamment les droits d'occupation nécessaires aux activités inhérentes à une future exploitation minière, laquelle demeure sujette à la conclusion d'un partenariat stratégique et au financement de projet menant à une décision finale d'investissement. Critical Elements cristallise ainsi son implantation dans la région et assure du même coup avoir les droits d'occupation nécessaires au déploiement du Projet.

Jean-Sébastien Lavallée, chef de la direction de la Société a déclaré : « Nous sommes reconnaissants envers le Ministère pour son soutien continu alors que nous faisons progresser le Projet Rose vers une décision d'investissement finale. Malgré le sentiment négatif qui entoure actuellement les actions du secteur du lithium, la direction reste confiante dans la qualité du Projet Rose, dans l'attrait du Québec pour l'investissement alors qu'il développe son écosystème de chaîne d'approvisionnement en batteries pour l'avenir, et dans la croissance mondiale future de la demande de lithium de qualité. Notre équipe de direction très expérimentée dans l'industrie du lithium est bien placée pour relever les défis du marché actuel et nous sommes enthousiastes pour l'avenir de la Société. »

À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 km². Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la *Loi sur les mines* (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « prévu », « ciblé », ou « croit », ou des variantes de ces mots et phrases ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « pourraient », ou « seraient », « se produisent » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans les présentes comprennent, sans s'y limiter les déclarations relatives aux attentes concernant les activités au niveau du projet Rose, y compris (i) l'achèvement du processus d'autorisation et (ii) l'obtention d'un partenariat stratégique et d'un financement de Projet menant à une décision finale d'investissement. Ces informations et déclarations prospectives reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment que les conditions économiques et commerciales générales ne changeront pas de manière significative, que les fondamentaux de la demande de lithium/spodumène et la croissance et la capacité du marché de l'EV resteront solides, que le financement du Projet sera disponible à des conditions raisonnables, et que toutes les autorisations gouvernementales et autres requises pour mener à bien le développement et la mise en œuvre du projet de la société seront disponibles dans des délais raisonnables.

Bien que Critical Elements ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats attendus décrits dans les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : un flux de trésorerie opérationnel négatif et la dépendance à l'égard du financement par des tiers, l'incertitude d'un financement supplémentaire, la dépendance à l'égard de la direction clé et d'autres membres du personnel, des ralentissements potentiels (i) des conditions économiques générales, (ii) de la demande de lithium/spodumène et (iii) de la croissance, de la capacité et de la demande du marché de l'EV, des changements dans les programmes d'exploration sur la base de leurs résultats, les risques généralement associés à l'industrie minière, les risques environnementaux, les changements dans les lois et les règlements, les relations avec les communautés et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou autres, ainsi que les facteurs de risque énoncés dans le plus récent rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos le 30 novembre 2023 et dans d'autres documents d'information disponibles sous le profil SEDAR+ de la société (www.sedarplus.ca).

Les informations prospectives contenues dans le présent document sont données à la date du présent communiqué de presse. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par les informations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations ou informations prospectives. La Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de publier à nouveau les informations prospectives à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.